



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CONJOINT N° 214/2020 du 26 octobre 2020
portant désignation des membres du conseil de gestion
du parc naturel marin du golfe du Lion

Le préfet des Pyrénées-Orientales ;

Le préfet Maritime de la Méditerranée ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 334-3 et R. 334-27 et suivants ;

VU le décret n° 2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du parc naturel marin du golfe du Lion et notamment ses articles 2 et 3 ;

VU les propositions de représentants transmises par les instances membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion ;

VU le jugement du 18 décembre 2013 prononçant la liquidation judiciaire de l'organisation de producteurs du quartier de Port-Vendres PRO-QUA-PORT ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

ARRÊTENT

Article 1

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral conjoint n°309/2019 du 7 novembre 2019 portant désignation des membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion.

Article 2

La composition du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion est la suivante :

1/ Cinq représentants de l'État

a) Le directeur interrégional de la mer Méditerranée, ou son représentant ;

b) Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie, ou son représentant ;

- c) Le directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, ou son représentant ;
- d) Le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, ou son représentant ;
- e) Le commandant de la zone maritime Méditerranée, ou son représentant;

2/ Dix-huit représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

- a) Conseil régional d'Occitanie
 - Madame Agnès LANGEVINE, titulaire
 - Monsieur Guy ESCLOPE, suppléant
- b) Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
 - Madame Hermeline MALHERBE, titulaire
 - Madame Martine ROLLAND, suppléante
- c) Conseil départemental de l'Aude
 - Monsieur Jean-Luc DURAND, titulaire
 - Madame Séverine MATEILLE, suppléante
- d) Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole
 - Monsieur Marc MEDINA, titulaire
 - Monsieur Robert VILA, suppléant
- e) Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris
 - Madame Huguette PONS, titulaire
 - Suppléant non désigné
- f) Communauté de communes Sud Roussillon
 - Madame Nathalie PINEAU, titulaire
 - Monsieur Jacques FIGUERAS, suppléant
- g) Commune de Leucate
 - Madame Marie BRETON, titulaire
 - Monsieur Lucas JAULENT, suppléant
- h) Commune du Barcarès
 - Monsieur Alain FERRAND, titulaire
 - Madame Marie-Laure GUIRADO, suppléante
- i) Commune de Torreilles
 - Madame Cécile MARGAIL, titulaire
 - Madame Virginie PORTEILS, suppléante
- j) Commune de Sainte-Marie-la-Mer
 - Monsieur Edmond JORDA, titulaire
 - Madame Sandrine LOZANO, suppléante
- k) Commune de Canet-en-Roussillon
 - Monsieur Stéphane LODA, titulaire

- Monsieur Jean-Marie PORTES, suppléant

l) Commune de Saint-Cyprien

- Monsieur Thierry DEL POSO, titulaire
- Madame Katia ROMAGOSA, suppléante

m) Commune d'Elne

- Madame Annie PEZIN, titulaire
- Madame Sylvaine CANDILLE, suppléante

n) Commune d'Argelès-sur-Mer

- Monsieur Antoine PARRA, titulaire
- Madame Valérie PICOT, suppléante

o) Commune de Collioure

- Monsieur Jean-Pierre GILLERY, titulaire
- Monsieur Joël BOUSCARRA, suppléant

p) Commune de Port-Vendres

- Monsieur Grégory MARTY, titulaire
- Monsieur Gabriel FERNANDEZ, suppléant

q) Commune de Banyuls-sur-Mer

- Monsieur Guy VINOT, titulaire
- Monsieur Jean-Michel SOLE, suppléant

r) Commune de Cerbère

- Monsieur Christian GRAU, titulaire
- Monsieur Jérôme CANOVAS, suppléant

3/ Un représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional de la Narbonnaise

- Monsieur Didier CODORNIOU
- Suppléant non désigné

4/ Un représentant de l'organisme de gestion de la réserve naturelle nationale marine de Cerbère-Banyuls

- Monsieur Michel MOLY, titulaire
- Madame Marina PARRA-JOLY, suppléante

5/ Quatorze représentants des organisations représentatives des professionnels

a) Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Occitanie (CRPMEM Occitanie)

- Monsieur Bernard PEREZ, titulaire
- Monsieur Bertrand CAZALET, suppléant

b) Comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins (CIDPMEM 66/11)
- Monsieur Erwan BERTON, titulaire
- Madame Céline ADRIEN RENÉ, suppléante

c) Prud'homie de pêche de Leucate
- Monsieur Jacques KROOCKMANN, titulaire
- Monsieur Baptiste BEAUX, suppléant

d) Prud'homie de pêche de Saint-Laurent-de-la-Salanque Le Barcarès
- Monsieur Patrick GONCALVES, titulaire
- Monsieur Stéphane ROSES, suppléant

e) Prud'homie de pêche de Saint-Cyprien Collioure
- Monsieur Manuel MARTINEZ, titulaire
- Monsieur Franck LUCIDO, suppléant

f) Section régionale de la conchyliculture de Méditerranée
- Non désigné

g) Organisation de producteurs du quartier du Port-Vendres PRO-QUA-PORT

h) Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
- Monsieur Laurent BARREDA, titulaire
- Monsieur Brice CASSAGNES, suppléant

i) Chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales
- Monsieur Jean-Pierre NAVARRO, titulaire
- Monsieur Bernard FOURCADE, suppléant

j) Comité départemental du tourisme des Pyrénées-Orientales (Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales)

- Monsieur Alexandre REYNAL, titulaire
- Monsieur Jean- François BEY, suppléant

k) Représentants des entreprises de plongée de loisirs

Proposés par le syndicat national des entreprises de plongée loisir (SNEPL, intégré dans la FNEAPL) :

- Monsieur François POCH, titulaire
- Madame Isabelle GALMICHE-SMITH, suppléante

Proposés par le groupement des structures professionnelles de plongée des Pyrénées-Orientales (GS3PO) :

- Monsieur Thierry BOUTHORS, titulaire
- Monsieur Alain MAYER, suppléant

l) Représentant des entreprises de transport maritime de passagers

Proposés par l'association des Armateurs Manche Atlantique Méditerranée (ARMAM)

- Monsieur Guilhem HUBERT, titulaire
- Monsieur Patrick HUBERT, suppléant

- m) Représentant des gestionnaires de port de plaisance
Proposés par l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO) :
- Monsieur Serge PALLARES, titulaire
- Monsieur Marc BERNARDI, suppléant

6/ Sept représentants des organisations d'usagers

- a) Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)
- Monsieur Jean-Claude HODEAU, titulaire
- Monsieur Jean MITSIALIS, suppléant
- b) Fédération française des pêcheurs en mer (FFPM)
- Monsieur Jean-Marie PEREZ, titulaire
- Monsieur Roger DURCA, suppléant
- c) Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)
- Monsieur Pierre DUNAC, titulaire
- Monsieur Frédéric GIRARD, suppléant
- d) Représentant des fédérations représentatives des différentes pratiques de la voile
Proposés par la Fédération Française de Voile (FFV) :
- Monsieur Jacques DOUAY, titulaire
- Monsieur Vincent GHORIS, suppléant
- e) Fédération nautique de pêche sportive en apnée (FNPSA)
- Monsieur Jean-Marie RAY, titulaire
- Monsieur Florent GERAUD, suppléant
- f) Fédération française motonautique (FFM)
- Monsieur Thierry RIGHEITO, titulaire
- Monsieur Jean-Marie LHOMME, suppléant
- g) Représentants des associations œuvrant en faveur du patrimoine maritime dont le siège se trouve dans le ressort du Parc naturel marin
Proposés par le groupement des associations du patrimoine maritime du Roussillon (GAPAMAR) :
- Monsieur Michel ROHEE, titulaire
- Monsieur Jacques ROCHER, suppléant

7/ Quatre représentants d'associations de protection de l'environnement

- a) Association des amis de la mer et des eaux (ASAME)
- Madame Raymonde LECOMTE, titulaire
- Monsieur Jean-Marie MARCASSIN, suppléant
- b) Comité de conservation de la nature des Pyrénées-Orientales (CCNPO)
- Madame Aline FIALA, titulaire
- Monsieur Pascal ROMANS, suppléant

c) Groupement ornithologique du Roussillon (GOR)

- Monsieur Joseph HIARD, titulaire
- Madame Roselyne BUSCAIL, suppléante

d) Association Charles Flahault

- Monsieur, Bruno VOLAND, titulaire
- Monsieur Jean-Marc LEWIN, suppléant

8/ Dix personnalités qualifiées

a) Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer (OOB)

- Monsieur Yves DESDEVISES

b) Institut français de recherche et d'exploitation de la mer (IFREMER)

- Non désigné

c) Centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes (CEPRALMAR)

- Monsieur André LUBRANO

d) Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)

- Monsieur Philippe LENFANT
- Monsieur Hervé BLANCHARD

e) Conservatoire du littoral

- Madame Florence DESSALES

f) Pays Pyrénées-Méditerranée

- Monsieur Antoine ANDRE

g) Préfet des Pyrénées-Orientales

- Monsieur Gilles BOEUF
- Madame Catherine PIANTE

h) Préfète de l'Aude

- Monsieur Alain BARSELO

Article 3

Les membres du conseil de gestion sont nommés pour une durée de cinq ans à compter du 2 juin 2017. Le membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions. Les personnalités qualifiées peuvent donner mandat à un autre membre du conseil de gestion.

Article 4

Le préfet maritime de la Méditerranée et le préfet des Pyrénées-Orientales exercent auprès du conseil de gestion les fonctions de commissaire du Gouvernement dans les conditions fixées par l'article R. 334-35 du code de l'environnement.

Article 5

Le préfet des Pyrénées-Orientales, le préfet maritime de Méditerranée et le directeur de l'Office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales et dont copie sera transmise à chaque membre du conseil de gestion.

21 OCT. 2020

Le

Le Préfet des Pyrénées-Orientales



Étienne Stoskopf

Le 23 octobre 2020

Le Préfet Maritime de la Méditerranée

Le vice-amiral d'escadre
Laurent Isnard

par suppléance,
Le contre-amiral

Jean-Emmanuel Roux de Luze
adjoint au commandant
de zone maritime Méditerranée

